

1. La non-syntaxe du titre introduit l'introduction : ce qui s'offre, comme matière dévolue, pour ce titre, n'est pas de l'ordre, avertissons, d'un collectif centré, ne relève précisément que d'une vocation critique, diacritique, de l'essai et tente de coïncider avec ce qui est placé comme dénomination. Donc l'introduction a le rôle immédiat, non de résumer ou d'ajouter, ni de signaler, mais ici, d'occuper une position que le livre, dans sa composition, exigeait sans pouvoir la travailler. C'est elle, qui eût dû être largement annexée par une intervention propre, qu'on se résigne à marquer en défaut et en avant.

2. Donc le titre dit l'essai, plus ceci, outre la pluralité : que les travaux dont le recueil est proposé, sont tous *d'un* champ, comme il est écrit couramment, mais non *sur* lui, ne le couvrent surtout pas (et notamment à raison de l'absence du texte sur la position que l'introduction doit suppléer). Ces travaux se recueillent *en* lui davantage qu'ils ne forment une somme quelconque sur sa structure.

Le parcellaire n'est pas renoncé : au « sein » d'un immense chantier, dans le trouble nécessaire et considérable d'une science de la textualité (dans celui, plus encore insisté, non restreint mais « infini » du texte « littéraire »), le titre, capitalement promu, désigne quelques productions qui ont eu le vœu de lui être incluses; quoique, malgré leur proximité ici, elles se sachent plusieurs fois très différentes.

Comme si, très communément, elles devaient donner le « reflet » de ce qui agite cette « science » et ne la maintient pas, très ferme, en une condition, avec un statut dans l'épistémologie en mesure d'être stabilisé.

C'est par le non-syntaxique, le « de », que s'exhibe à la fois la dispersion et ce qui la remonte, la considération de ce qui, historiquement, dans le lieu de la théorie, la détermine.

3. Point donc de construction commune, de délibération d'un ensemble, ou d'une cohérence qui renverrait à une stratégie détentrice, en une forme assurée, des projets de son parcours et de ce qui l'autorise à les consigner. Point donc de « vision » de la théorie.

Non que cet usage soit impraticable; on aurait pu penser un lieu homogène, une surface ou un niveau, et selon des directives, administrer un plan et une découpe. Cela s'est fait et se fait encore assez souvent, avec quelquefois, un grand service, soit pour l'initiation, soit pour la discussion, l'élaboration d'un tel niveau.

Une telle cause ne s'est pas trouvée urgente, puisque si multiple; au lieu de parfaire les chapitres d'un livre construit et unitaire (point négligeable), on a préféré, à l'origine (vers le printemps de 1971) esquisser une redondance des « modèles » sur l'inaltérable question de la « littéarité »; sans essayer en plus un rapport de leurs variations, mais seulement un train de leurs formulations. Inscrive, côte à côte, plusieurs modèles et prétendre enregistrer leurs distinctions.

Ce projet n'a pas tellement résisté au travail effectif et aux propositions littérales soumises à des auteurs; moins certainement d'ailleurs, par leur volonté, par ses incidences, que parce que l'exercice proposé réservait plus d'équivoque qu'attendu, moins d'homogénéité à lier en série.

Il est apparu à certains essais, dans l'occasion même de leur manifestation, qu'une telle théorie, l'interprétation silonnée d'un tel « champ », pouvait n'être rendue possible, sur le plan le plus général, que par la *protection* d'un nombre très précis des codes de la théorie, de ceux dont relève le cours de ce qui ne peut manquer de s'élaborer comme théorie du discours poétique; qu'il était peut-être temps, puisque la circonstance l'offrait, de tenter quelques *défections* de ce côté-ci par des renouvellements en cours de synthèse.

C'est ce que quelques essais ont entrepris avec une certaine décision; ils ont davantage fait ces projets que mentionné, même avec discrétion, ou par allusion, la partialité centrale du registre du code auquel ils voulaient *manquer*. Ils n'ont pas cerné cette convenance du code avec un type de l'activité théorique, occupés qu'ils sont là d'abord à se produire comme possibles (c'est-à-dire à relater leurs fragments comme objet d'ensemble).

C'est ainsi qu'apparaît, dans la composition du recueil, un mode évident du clivage; entre ce procès (divisé ici en plusieurs versions, dont d'abord celle de Brandt, celles de

C. Bouazis et de P. Madsen) et les travaux qui n'ont pas cette aventure (Van Dijk et surtout J. Ihwe) parce qu'ils sont encore dans la considération, très nette ici, qu'il y a beaucoup encore à retirer, et d'important, des théorisations linguistiques « normatives » (pas plus que les précédents et par plus de logique, cette fois, ces textes n'en viennent à la référence au travail de la théorie *par* l'investissement d'un code).

Mais il faut à mesure préciser un peu ce qui, dans ce différend non manifeste, au plus sensible, creuse l'élargissement de la théorie du texte et lui fait demeure de se concevoir comme lieu de sa propre critique; ce que nous ne cessons d'amorcer sous le terme de « code ».

4. Dans le cas originel de notre situation, le programme et la contrainte étaient ceux du *modèle* de ce qui donne, qui a donné, instance, ressource, à la question non seulement formaliste de la « littéarité » (plusieurs essais de plusieurs modèles, on a dit que c'était l'initiative). Ils avaient quelque chance, au niveau de l'ensemble de ces essais, si précisément on contenait l'élaboration dans un certain espace : lieu qu'il aurait fallu parvenir à circonscrire par des instructions, surtout par la base d'un faisceau net d'ordres négatifs. Et donc expliciter la raison de l'ordre. Ne pas dire le code, mais le soutenir, l'agir.

5. Qu'y-a-t-il à dire donc, finalement, de lui? Qu'il n'est pas simplement quelques formes, consenties à un niveau très profond (comme par exemple la reconnaissance de la distinction des niveaux phonique-syntaxique-sémantique comme minimum nécessaire à la respectabilité des phases de travail); ni quelques concepts de la dérivation d'une « base » : qu'il est moins dans la constitution très souple d'un appareil d'adéquation ou de traduction que dans un système de la protection de la théorie. (Protection : 1. *Par* la dérive d'une base; 2. *Par* la volonté et en fonction des « moyens » de cette base, de parvenir à une « maîtrise » de la distinction topologique, du fonctionnement des systèmes « secondaires » par rapport à cette base.)

Le « profil » du code que nous essayons d'approcher se glisse dans cette distinction non marginale entre *traduction* et *protection*; la théorie textuelle (disons du discours poétique) n'a pas que l'affaire de « traduire »; par ce biais, son importance est plus complexe et se résume moins qu'il ne semble. Il ne s'agit pas d'autre part de varier sur le point du concept de « traduction » et d'argumenter sur « l'adaptation », le

« développement » qu'il peut subir au niveau des systèmes qu'il s'agit par lui d'exploiter.

Le code, ainsi entendu, est donc moins un système d'indexation, ce par quoi la théorie arrive à se fixer en se fixant *sur*, qu'il n'est ce qui a lieu *aussi* dans le cours de l'opération de ce système et par elle; car dans la mesure où elle (la théorie) n'arrive pas à se constituer dans ce mouvement et qu'elle se poursuit, c'est moins une place ou une part qu'elle ne laisse que la possibilité de *se* faire fonctionner; parce qu'elle ne réserve pas de son attention à son propre lieu, elle choisit aussi de ne pas considérer ce que son fonctionnement peut devenir, selon quel ordre il peut être approprié ou investi.

Cette méconnaissance, son processus, forment mieux le code, selon une forme sourde et extrêmement avancée, qu'un quelconque souci reconnaissant une métathéorie.

C'est dans le silence qu'elle tient sur son propre discours, selon sa transparence et son labeur de déplacement positiviste qu'intervient l'investissement de la théorie: non sous une forme avérée et très chargée, se signalant, mais non moins puissamment discrète, à la mesure de cet effacement de la théorie devant elle-même, *comme ce qui*, dans les textes dont elle a la charge, retient cette théorie d'en apercevoir le travail le plus efficace et le plus caché, un jeu de la dissémination, de la re-marque¹.

L'investissement n'impose donc rien, la théorie qui le subit n'est pas aussitôt occupée, accaparée, par des concepts déterminants; il faut seulement qu'elle ne sache pas le « découvrir », ni découvrir ce que les textes en font vraiment dans leur « production »; alors que c'est peut-être la priorité dans l'ordre de ses raisons, de souligner son lien à ce qui peut

1. Cette détexture des codes que nous devons abrégier ici, et que nous représentons comme un travail essentiel du texte, met en relation ce qui précisément, reviendrait à ce même travail, avec une autre extension,

— ce qui correspond à une *dénomination de l'investissement* telle que sa force puisse ainsi entièrement concerner une théorie, la coder. Ce en quoi nous pouvons résumer les concepts de cette fonction;

— ce *processus* du travail textuel tel qu'il parvienne non à entamer cette force, ou à se projeter comme essai d'une alternative, mais à s'en faire une distance selon une conceptualité qui a charge justement de se retirer de ce piège: c'est-à-dire en forgeant, dans l'histoire du logocentrisme, des marques et des éléments, qui, tout en intervenant avec sûreté, ne sont pas sujets à des reprises et à des maîtrises. (Pour ces deux thèmes, nous renvoyons à l'essai « De l'investissement de la méprise », in *Le discours social* (socialité de l'écriture), nos 3-4, mars 1973, où ils sont plus complètement esquissés.)

l'originer, à ce qui peut faire concevoir pour elle des détours si prolongés qu'ils ne sont même plus susceptibles d'induction.

6. Ce n'est point un autre parti du recueil que d'instituer un programme ou une conception où se trouverait exposée la science du texte comme — selon une métaphore qu'emploierait R. Barthes, après l'usage de Flaubert — un « *dévisage* », théorisation *à la fois*,

— de l'infinité de la pratique à laquelle le texte doit se livrer: le sens kristevien de l'infinité du code (de la langue). Cette « dimension » de son travail qui est requise pour que précisément, celui-ci ne puisse s'assimiler à la reprise, à une relève, à un *fragment* de code;

— des codes assurant l'investissement (de l'espace théorique de la « méprise » par laquelle le texte est amené à confondre sa possible pratique de l'infinité avec les tactiques les plus générales qui peuvent lui correspondre sur le plan des « valeurs », du discours implicite des valeurs, engagées par les codes.

Théorisation surtout du procès d'entreprise: non de l'attaque frontale, mais des lexiques conceptuels qui peuvent par nuances, renouvellements, re-marques, analyser, re-considérer l'emprise (c'est-à-dire, donc, non un ébranlement mais, bien, selon le mot, et seulement, un dévisage¹).

Ce n'est donc pas ce parti, avec ou sans la métaphore (la métaphore aurait déjà indiqué un stade) qu'a suivi le recueil; pas plus qu'il n'a pu suivre complètement l'instruction des modèles.

On y considérera donc, outre un certain équilibre de la situation de la théorie du texte relevant de notre rapide et fragile description et surtout, d'un moment historique de son développement, une possibilité de la lecture de travaux qui s'y sont inscrits avec conviction et avec une latitude que permettait le « thème » médiateur, très large, de l'origine du projet. C'est lui qui a permis et le renoncement à sa lettre et le centrement autour de sa transformation ou autour de sa détermination. Mais c'est aussi parce qu'il était posé avec tant d'espace qu'il n'est pas possible pour la conclusion, d'aborder une restriction qui ferait au volume une unité plus précise. Et nous n'avons pas l'artifice en dernier de soutenir qu'elle saurait se trouver dans les notes que nous venons d'y rajouter.

CH. BOUAZIS.

1. Un autre d'importance, toujours selon le mot, celui que d'A. S. Avalle révèle, de Saussure.